

LA DIRECTION DE PRODUCTION ET LE DEVIS CNC

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation a le souci d'être en phase avec la réalité et la pratique concrète du métier de Directeur de production. L'étude approfondie du devis CNC est au cœur des 4 semaines de formation.

L'objectif est de donner aux participants l'ensemble des outils et la méthodologie permettant d'élaborer le devis détaillé d'un film en y intégrant les technologies numériques, du matériel de prise de vue aux nouveaux modes de diffusion, en passant par les effets spéciaux et les nouveaux métiers.

Les participants sauront ainsi :

- Analyser et établir un contrat d'auteur, de comédien ou de technicien.
- Chiffrer les matériels de tournage.
- Déterminer et chiffrer la fabrication des décors avec les techniques informatiques.
- Adapter une méthode de travail efficace en fonction des modes de tournage.
- Gérer les processus de travail.
- Estimer le coût global d'un projet.

PRÉREQUIS

Expérience dans les métiers de la production audiovisuelle ou de l'industrie cinématographique.

Profils : Régisseurs généraux, assistants réalisateurs, administrateurs, secrétaires et assistants de production souhaitant prendre de nouvelles responsabilités, chargés de production et directeurs de production souhaitant actualiser leurs connaissances.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale : 140 heures / 20 jours – Durée hebdomadaire : 35 heures

Horaires : 9h30' à 13h00 – 14h00 à 17h30'

Prochaines sessions :

du 25 Novembre au 20 Décembre 2024

du 14 Avril au 9 Mai 2025

Lieu de formation : 57 rue Letort – 75018 Paris

Contact : 01 42 57 75 88 / contact@courts-on.fr

La direction de production et le devis CNC

Les technologies numériques ayant considérablement modifié la manière de fabriquer un film, il faut donc définir en amont des choix artistiques, déterminer la composition des équipes images et mettre en place de nouvelles procédures. Les effets spéciaux numériques ont ainsi une influence sur la manière d'organiser le tournage et sur le processus de post-production. Les nouveaux modes de diffusion influent quant à eux sur les finitions et leur coût.

C'est bien toute la chaîne qui a été concernée par cette mutation. Le devis CNC en tient désormais compte pour établir le chiffrage d'un projet.

Semaine 1

Jour 1 : Etude du poste « Droits artistiques ».

Intervention d'un juriste :

- Rappel des principes des droits d'auteur.
- Le droit à l'image et les droits voisins.
- Le code de la propriété intellectuelle.
- La protection des œuvres.

Jour 2 : Adaptation d'un contrat d'auteur aux nouveaux modes de diffusion des films : internet, Smartphones, téléchargement...

Rémunération des auteurs par leur société de gestion des droits, la SACD.

Les obligations des producteurs.

Jour 3 : Chiffrage du poste « Droits artistiques ».

Les auteurs.

Le réalisateur.

Les musiciens.

Jour 4 : Etude du poste « Interprétation et agents artistiques ».

Adaptation des contrats aux nouveaux modes de diffusion des films.

Rémunération des comédiens par leur société de gestion des droits, l'ADAMI.

Les obligations des producteurs.

Jour 5 : Chiffrage du poste « Interprétation ».

Les contraintes financières liées au recrutement des artistes : agents, casting.

L'importance de ce poste sur le devis global.

Semaine 2

Jour 1 : Les techniciens du film : les métiers liés à l'évolution des technologies.

Le loader numérique.

Le DIT.

Les infographistes.

Jour 2 : Les conventions collectives en vigueur.

- La convention collective audiovisuelle.
- La convention collective cinéma.

Jour 3 : Evaluation des heures supplémentaires d'après le plan de travail.
Méthode de calcul de ces heures.

Jour 4 : Chiffrage des salaires des techniciens.

Jour 5 : Chiffrage des charges sociales des techniciens.

Semaine 3

Jour 1 : Les décors.

Intervention d'un chef décorateur.

Evolution de l'équipe décoration.

Intervention de graphistes dans la conception et la réalisation des décors.

Jour 2 : Chiffrage des décors.

Le coût des décors naturels.

Le coût des décors réalisés avec les nouvelles technologies.

Jour 3 : Chiffrage des costumes – maquillage – coiffure.

Jour 4 : Etude du poste « Transport défraiement régie ».

La composition de l'équipe régie et les missions de chacun.

Les autorisations.

Les repérages.

L'organisation des transports et des repas.

Jour 5 : Chiffrage de la régie.

Semaine 4

Jour 1 : Etude du poste « Matériel technique » : les tournages en numérique.

Intervention d'un chef opérateur.

La gestion des cartes mémoire.

Le cheminement et l'organisation des fichiers.

La sauvegarde des originaux sur le tournage.

La gestion des disques navette.

La gestion des proxys.

Jour 2 : Chiffrage du matériel technique.

Les matériels de prise de vue.

La machinerie.

La liste de matériel du chef opérateur.

Jour 3 : Etude et chiffrage du poste « Postproduction image et son ».

Le choix de la chaîne de post-production.

Le planning des opérations.

Le montage image.

Le montage son.

Le mixage.

Les nouveaux matériels et logiciels.

Jour 4 : Les effets spéciaux numériques – le laboratoire et l'étalonnage numérique.

Les techniques et prestataires d'effets spéciaux.

L'évolution des travaux de laboratoire.

L'étalonnage numérique.

Les différents types de finition.

Jour 5 : Fin du devis et étude des rapports de production et de montage.

Les assurances.

Les frais financiers et généraux.

Le compte film et les rendus de compte.

Bilan de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Formateurs :

Thierry MUSCAT (Directeur de production).

Sacha GUILLAUME (Directeur de production).

Ludovic NAAR (Directeur de production).

Méthode pédagogique :

Cours théoriques.

Analyse de contrats.

Exercices pratiques : élaboration d'un devis de film complet.

Supports fournis aux stagiaires :

Documentation servant de support de cours.

Textes de loi, exemples de contrats.

Scénario.

Grille de devis type.

Modèle de plan de travail informatique.

Moyens techniques à la disposition des stagiaires :

Salle équipée de matériel informatique connecté web.

Nombre de stagiaires par poste de travail :

Chaque stagiaire dispose d'un ordinateur portable pendant toute la durée de la formation.

Modalités d'évaluation :

Bilan à mi-parcours et entretien individuel en fin de formation.